

Les habitudes et modes de déplacement des habitants de la CARA

Étude réalisée dans le cadre du plan de déplacement urbain (PDU) **2013-2022**

Introduction

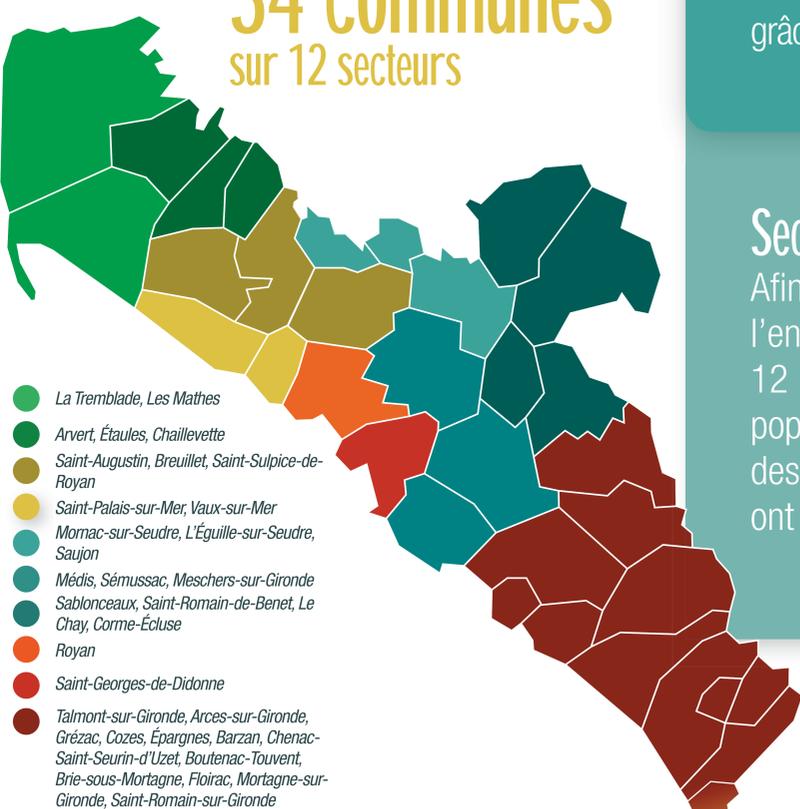
Pour faire face aux évolutions des habitudes et besoins de déplacements de notre territoire, une politique cohérente en matière de mobilité est nécessaire à l'échelle de l'agglomération. Dans ce but, la CARA s'est dotée d'un plan de déplacement urbain (PDU) volontaire pour la période 2013- 2022.

Pour aider au pilotage de ce PDU et en évaluer ses actions, une enquête déplacements villes moyennes (EDVM) a été menée entre 2014 et 2015.

L'EDVM est une étude standardisée* qui recueille les pratiques de déplacements d'une population urbaine et permet la comparaison des agglomérations de taille équivalentes entre elles. La méthodologie, strictement encadrée et contrôlée, fournit des données objectives, fiables et comparables dans le temps et dans l'espace.

**basée sur le standart Certu*

34 communes
sur 12 secteurs



1951 personnes de 11 ans et plus et résident sur le territoire interrogées, issues de 1756 ménages différents.

Période d'enquête :

Mi-octobre 2014 à fin avril 2015

www.edvm.agglo-royan.fr

Pour qui :

pour les collectivités et leurs services mais aussi pour l'ensemble des parties prenantes (partenaires, exploitants, usagers) ;

Comment :

à partir de l'analyse d'une enquête téléphonique réalisé auprès des habitants de l'agglomération royannaise ;

Dans quels buts :

- diagnostiquer les besoins en déplacements de la population,
- analyser le comportement des usagers afin d'adapter et hiérarchiser les actions mises en œuvre au titre du PDU.

définitions

Ménage : un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, avec ou sans lien de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Déplacement : trajet effectué entre deux lieux "d'activité" (domicile, travail, achats...), grâce à un ou plusieurs modes de transports.

Secteur d'étude :

Afin d'assurer la fiabilité statistique d l'enquête, le territoire a été divisé en 12 secteurs d'étude dont la taille de population est comparable et au sein desquels un minimum de 160 personnes ont été enquêtées.



ENQUÊTE
des déplacements
au sein
DES VILLES
MOYENNES

Chiffres clés :

300 000 déplacements quotidiens sur l'agglomération

75 %

84 % pour Saujon Est et 56,4% pour Royan Centre



La Rochelle 59% - Les Sables-d'Olonnes : 74% - Bayonne 76%

20 %



39 % pour Royan centre et 14% pour la presqu'île est

La Rochelle 27% - Les Sables-d'Olonnes : 18% - Bayonne 15%

2,1 %



3,6 % pour Saint-Georges-de-Didonne

La Rochelle 8% - Les Sables-d'Olonnes : 2% - Bayonne 1%

2,1 %



3,6 % pour la presqu'île ouest et 0,9% pour Royan est

La Rochelle 5% - Les Sables-d'Olonnes : 2% - Bayonne 4%

4,3 déplacements
PAR JOUR ET PAR PERSONNE

3,9 pour Royan centre

4,8 pour Royan est

Et ailleurs ?...

4,1 pour La Rochelle

4,2 pour Les Sables-d'Olonnes

3,4 pour Bayonne Côte Basque



15 minutes

est la durée moyenne d'un déplacement



65 minutes

par jour sont consacrées aux déplacements

70 730 habitants*
sur le territoire, et :



54 500

VOITURES



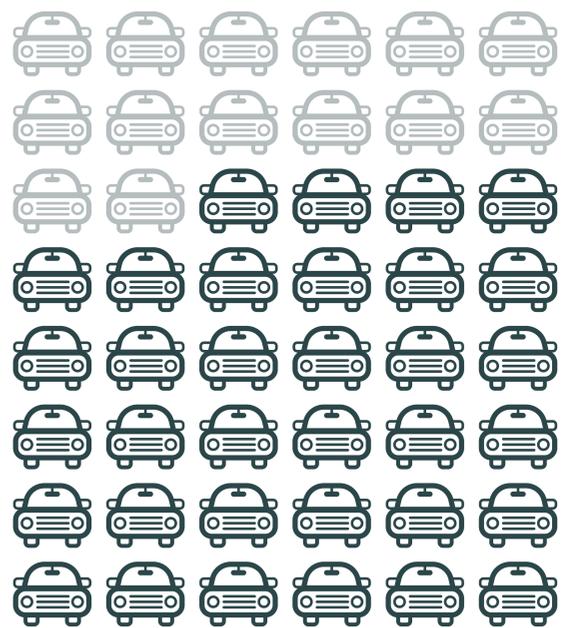
64 600

VÉLOS



6 060

2 ROUES MOTORISÉS



72 % du parc
circule quotidiennement

* 11 ans et plus

1,4

Voitures par ménage.

91%

Des ménages possèdent une voiture.

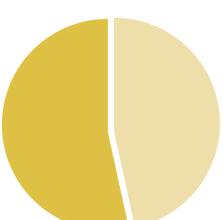
9%

Des ménages sans voiture sur la CARA dont 17% à Royan centre.

1 110 000 km

parcourus chaque jour sur la CARA

dont 90 % en voiture, 23 km pour l'ensemble des déplacements de la journée et 4,1 km en moyenne pour un déplacement.



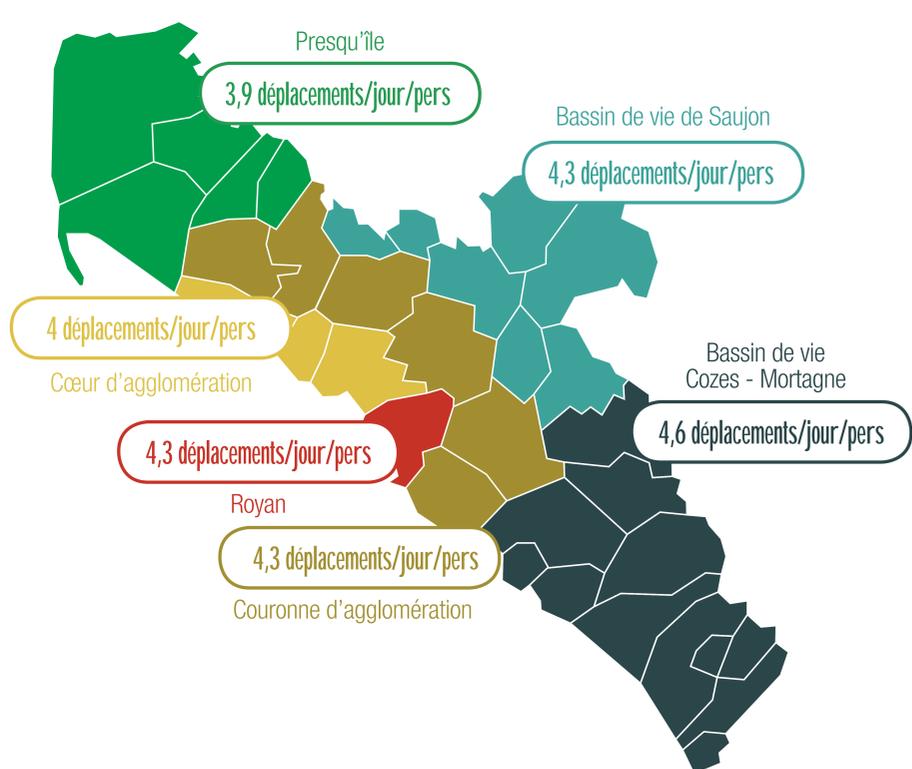
52% des déplacements font moins de 2 km

37%
de 0 à 1km

15%
de 1 à 2km

Comment se déplace-t-on à la CARA ?

De nombreux déplacements dans la journée :



4,3 déplacements
PAR JOUR ET PAR PERSONNE
SUR LA CARA

3,8 déplacements
PAR JOUR ET PAR PERSONNE
EN MOYENNE NATIONALE

Et ailleurs ?

4,1 déplacements
POUR LA ROCHELLE

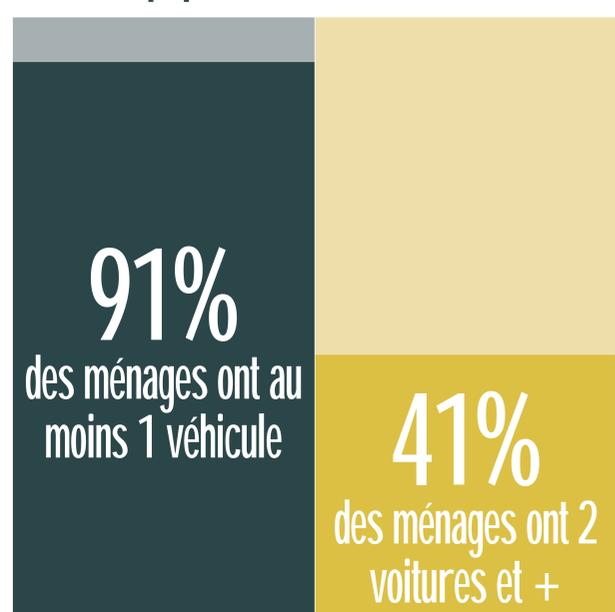
4,2 déplacements
POUR LES SABLES-D'OLONNES

3,4 déplacements
POUR BAYONNE CÔTE BASQUE

Plus de vélos que de voitures... ...mais la voiture est majoritairement plébiscitée.



Taux d'équipement :



72% des voitures particulières circulent chaque jour, soit 39200 voitures.

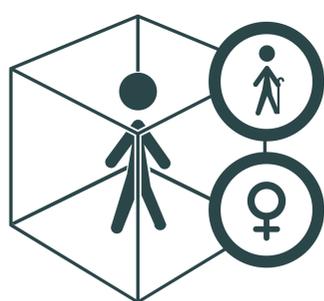
C'est dans le secteur de Royan que le parc est le plus important avec **11495 voitures** et un taux d'usage de **84,4%**.

Habituellement, ce sont plutôt les secteurs centraux des agglomérations qui ont les taux d'usages les plus faibles et les secteurs périphériques qui ont les parts les plus importantes.

Mobiles à tout âge :

60% des «immobiles» ont 65 ans et plus

66% des «immobiles» sont des femmes



Même si l'âge demeure un paramètre déterminant pour expliquer une mobilité faible ou nulle, il est important de souligner que malgré une proportion importante de personnes âgées de 65 ans et plus (32% de la population), la mobilité est élevée dans la CARA. Pour comparaison, l'EDVM du Scot Nord Meurthe et Moselle signale un taux d'« immobiles » de 13,8% (14% pour la CARA), alors que seulement 18% de la population est âgée de 65 ans et plus.

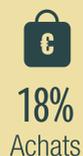
Nord Meurthe et Moselle signale un taux d'« immobiles » de 13,8% (14% pour la CARA), alors que seulement 18% de la population est âgée de 65 ans et plus.

Le PDU propose

- Améliorer l'accessibilité physique aux transports publics urbains (action 17)
- La pacification de la voirie en mettant en œuvre un partage des espaces publics favorables aux modes doux (action 19)
- Le développement du covoiturage et de l'autopartage (action 28 et 29)

Pour quels motifs ?

Sur l'ensemble de la CARA :



Focus sur la forte proportion des déplacements non contraints :

63% des déplacements sont non contraints
(loisirs et achats)

37% des déplacements sont contraints
(travail, étude et accompagnement)

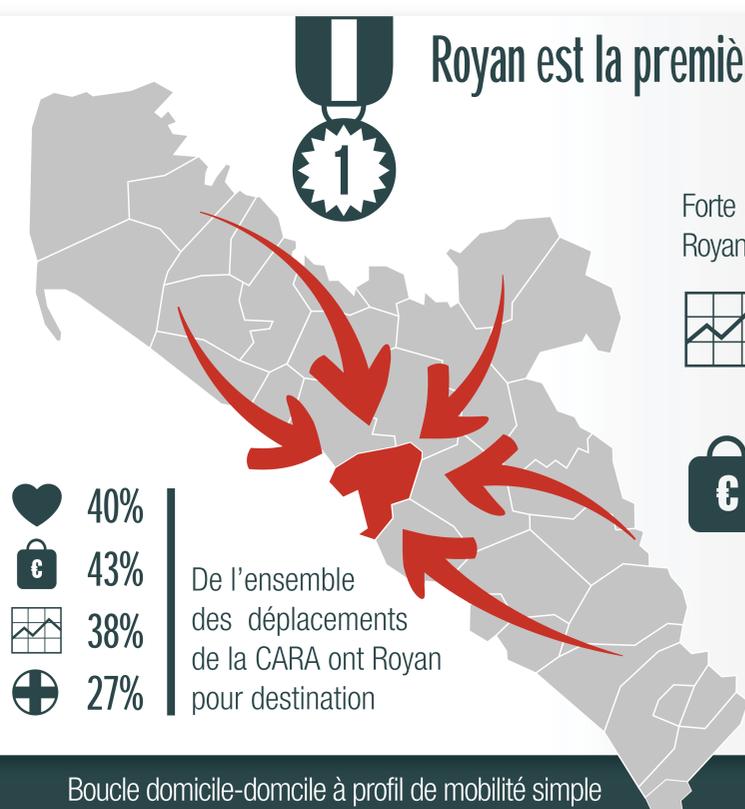
Dont 13% sont liés au travail
contre 28% au niveau national

Les déplacements non-contraints (achat, loisirs et visites) représentent 63% des déplacements des habitants de la CARA. Cette part est très élevée par rapport à la moyenne des autres EDVM (51%).

La part des déplacements liés au travail n'est que de **13%** alors que la moyenne nationale avoisine les **28%**.

- **Les Loisirs et visite sont le 1er motif** de déplacement (21%) dont 40% < 1 km
- **Les achats sont le 2e motif** de déplacement (18%) dont 49% < 1 km.
- **Travail et études sont le 3e motif** de déplacement (16%) dont 27% < 1 km

Royan est la première destination, quel que soit le motif



Forte polarisation de l'agglomération de la CARA autour de Royan et de sa périphérie proche :

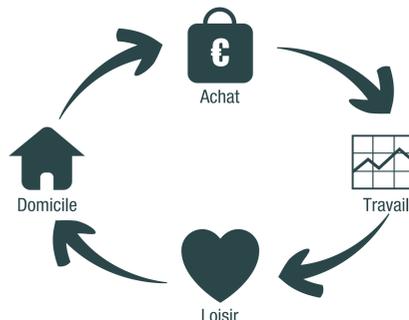
16% Des déplacements «travail» ont Royan Est pour destination

21% Des déplacements «achats» ont Royan est pour destination

Pour Royan Est, **2/3 des motifs «achats»** sont dirigés vers des grands magasins.

Boucle domicile-domicile à profil de mobilité simple

Boucle à profil de mobilité complexe



définitions

Une chaîne de déplacements (ou profil de mobilité) est la succession de déplacements réalisés par une personne au cours de la journée.

Une boucle de déplacements est un enchaînement de déplacements dont l'origine et la destination coïncident.

le pdu propose

- Inciter le développement d'un maillage de pôles de proximité (quartiers, centres-bourg) favorable aux modes doux et améliorer les cheminements doux sur les centralités existantes (action 10)
- Mettre en place des plans de déplacements dédiés aux grandes manifestations (action 30)
- Améliorer le niveau de l'offre en transports en commun en période estivale (action 31)

Un seul motif de déplacement pour une large majorité des boucles.

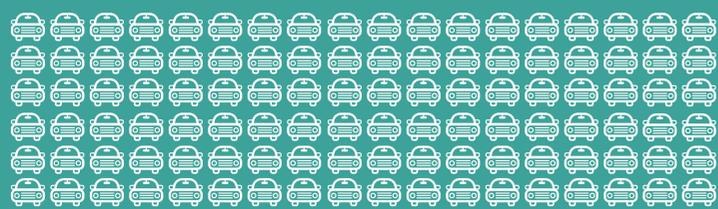
79% des boucles de déplacements réalisées par les habitants de la CARA n'ont qu'un seul motif de déplacement (domicile > motif > domicile).

Dans les enquêtes de comportements, la complexité des boucles de déplacement et la combinaison des motifs de déplacement sont souvent des arguments évoqués pour justifier le recours systématique à la voiture individuelle. Il est intéressant de constater que seulement 4% des boucles de déplacements réalisées par les habitants de la CARA ont les motifs travail et achats combinés, et 2% les motifs travail et accompagnement combinés.

Distances, horaires & temps de déplacement :

1 117 000 km chaque jour

effectués sur l'agglomération, soit 28 fois le tour de la Terre



90 % en voiture
4 % à pied

Distance moyenne par déplacement :
4,1 km par personne en moyenne sur la CARA
 3,7 km pour l'agglomération de La Rochelle
 4 km pour l'agglomération d'Angoulême



Modes de déplacement selon la distance :

Distance	Mode de déplacement			
5 à 10 km	92,8%	4,2%	1,2%	
2 à 5 km	80,35%	14,8%	2,5%	
1 à 2 km	68,5%	27,9%	1,7%	
500 m à 1 km	75,3%	19,9%	3,4%	
Moins de 500m	35,4%	61,9%	2,4%	

La voiture largement plébiscité même sur les très courtes distances

Une forte partie des déplacements inférieurs à 1 km demeurent mécanisés. La marche à pied et le vélo ne sont majoritaires que sur les trajets inférieurs à 500 m, mais avec encore 35% des déplacements en voiture. Les trajets en voiture inférieurs à 500 m correspondent à 15 400 déplacements quotidiens.

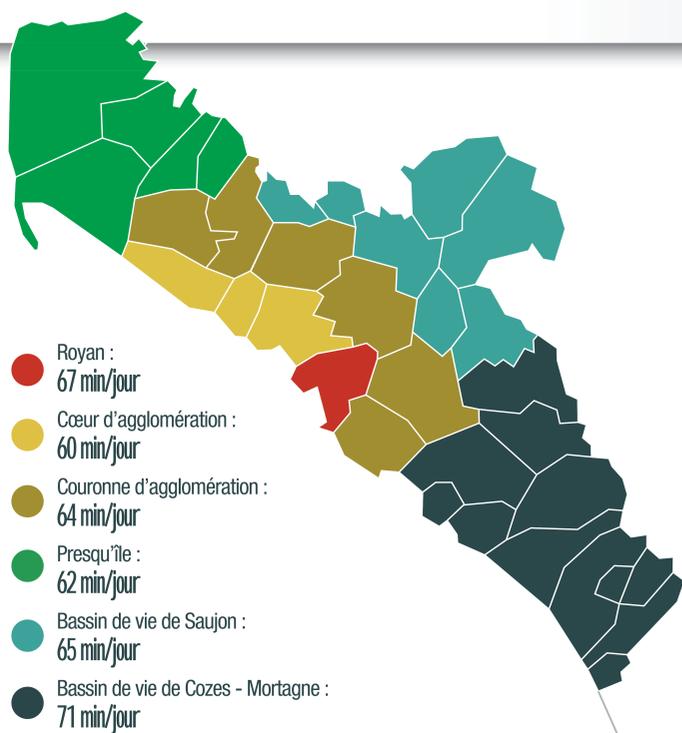
Part des déplacements en fonction des distances :



Durée moyenne des déplacements :



Les heures de pointe :



En moyenne, les habitants de la CARA consacrent chaque jour 65 minutes à se déplacer. Ce chiffre se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui est d'une heure environ.

Les différences par secteur sont peu marquées, seul les habitants du bassin de vie de Cozes-Mortagne consacrent un peu plus de temps pour leurs déplacements quotidiens avec 71 mn.

Royan a le budgets-temps marche à pied le plus élevé de la CARA (23 mn), alors que le budget-temps voiture conducteur le plus élevé est détenu par les habitants du bassin de vie de Saujon (44 mn).

Globalement, les habitants de la périphérie consacrent donc davantage de temps pour leurs déplacements en voiture que les habitants du centre de l'agglomération.

Le PDU propose

- L'amélioration du niveau de service et de la vitesse commerciale des transports en commun (action 14 et 15)
- L'adoption et la mise en œuvre d'un nouveau schéma cyclable afin de développer les liaisons utilitaires et supprimer les points durs (action 22)
- La diminution de l'usage de la voiture individuelle sur les trajets courts (action 18 et 21)

Où et comment ?

Les flux de déplacements et le stationnement



Flux de déplacement :

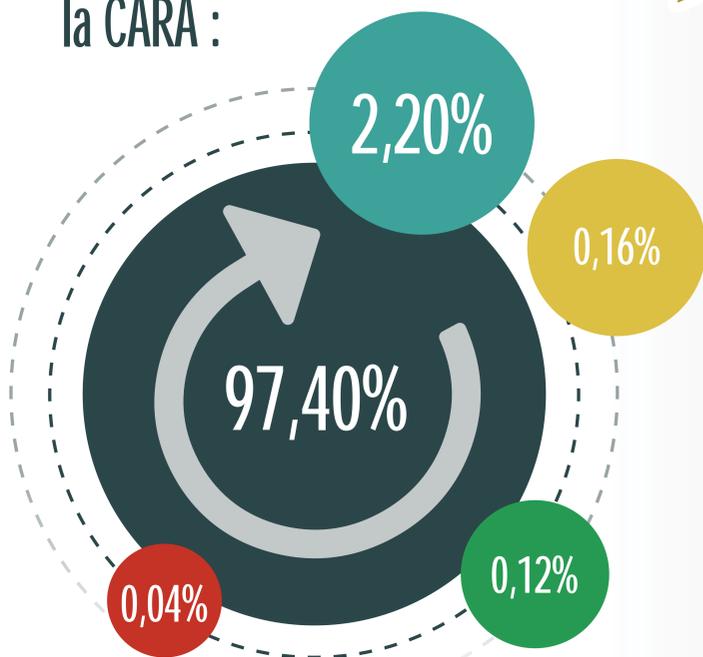
Flux d'agglomération interne à la CARA

Flux intra secteur de résidence

Flux hors agglomération

Soit **94%** des déplacements intérieurs à la CARA

Pour 7406 déplacements sur la CARA :



- internes à l'agglomération
soit 7214 déplacements
- vers le reste du département 17
soit 168 déplacements
- vers le département 33
soit 3 déplacements
- vers le département 16
soit 9 déplacements
- vers d'autres destination
soit 12 déplacements

Le pdu propose

Pour les flux de déplacements :

- Requalifier et réaménager certains axes routiers (action 4)
- Inciter le développement d'un maillage de pôles de proximité (quartiers, centres-bourg) favorable aux modes doux et améliorer les cheminements doux sur les centralités existantes (action 10)
- Améliorer les pôles d'échanges au niveau des gares ferroviaires (action 11)
- Créer des aires de covoiturage (action 27)

Pour le stationnement :

- Maitriser l'offre de stationnement dans les projets de construction afin d'encourager l'usage du vélo (action 9)
- Définir un nouveau partage de la voirie en milieu urbain (action 18)

Stationnement & durée de stationnement

2% entre 100 et 500 mètres du lieu de destination

34% à moins de 100 mètres du lieu de destination

64% sur le lieu de destination



3h16

pour le travail



1h

pour les loisirs



25 min

pour les achats



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
107, avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex
Tel : 05 46 22 19 20
www.agglo-royan.fr
www.pays-royannais-patrimoine.com



*Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016 suite à l'avis du Conseil régional.